



Ottignies
Louvain-
la-Neuve

BULLETIN
COMMUNAL
OFFICIEL

50

DÉCEMBRE
1990

VILLE UNIVERSITAIRE JUMEEE AVEC JASSANS-RIOTTIER (FRANCE)
ET VESZPRÉM (HONGRIE)

PERIODIQUE BIMESTRIEL - OTTIGNIES I

N° 50 LES TITRES

Autant Savoir	4
Magazine	5
Actualité médico-sociale	8
Jeunesse d'aujourd'hui	11
L'âge d'or	12
Economie	12
Culture et loisirs	13
Environnement	17
Participation	18
A votre avis	19

PROCHAINES PUBLICATIONS

N° 51 : 22 février 1991
Date limite de dépôt des infos :
21 janvier 1991

N° 52 : 19 avril 1991
Date limite de dépôt des infos :
18 mars 1991

N° 53 : 14 juin 1991
Date limite de dépôt des infos :
13 mai 1991

N° 54 : 23 août 1991
Date limite de dépôt des infos :
22 juillet 1991

N° 55 : 18 octobre 1991
Date limite de dépôt des infos :
16 septembre 1991

N° 56 : 20 décembre 1991
Date limite de dépôt des infos :
18 novembre 1991

EN COUVERTURE :

La photo du Centre d'Ottignies vu d'avion nous a aimablement été prêtée par Léopold Havenith, Directeur de la Société « Claire-Vision ».

L'impression quadrichromie a été offerte par l'imprimerie Dieu-Brichart à l'occasion de la 50^e parution du Bulletin Communal.

Nous remercions également les Etablissements Carette qui nous ont confié leur publicité paraissant en page 4 de couverture.

J. DESMET
Rédacteur en Chef

BULLETIN
COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,
Publicité :
José Desmet

Avenue des Combattants, 30
Tél. 437906

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

DEUX-ROUES

p. 4

A partir du 1^{er} janvier prochain la réglementation appliquée aux vélos et vélos-moteurs va changer. En bien. Une occasion de ressortir vos bécanes... si les côtes de la vallée de la Dyle ne vous rebutent pas trop !

CONSULTATIONS

DES NOURRISSONS

p. 8

Quelques points de contact utiles pour nos mamans lectrices.

LUTTER CONTRE LA DROGUE

p. 9

Le CPAS entre en guerre contre ce fléau d'une société en mal de vivre. Un lecteur sur cinq est concerné. Jacques Otlet, Président du CPAS, nous propose un vaste programme de sensibilisation.

DONS D'ORGANES

p. 10

Ce que dit la loi. Ce que chacun peut faire.

GOURMANDISE :

LE PAVÉ DE L.L.N.

p. 7

En cette fin d'année, époque des cadeaux, offrez un pavé symbolique !

LA HAIE DE RÉSINEUX

p. 17

Une mode... peu justifiée qui débouche sur des résultats négatifs.

ENCART :

LES TOXICOMANIES :

À PRÉVENIR ABSOLUMENT



serrurerie décorative de style
perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !
tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !
tout l'outillage de qualité pour le jardinage !
toute la serrurerie décorative de style !
toutes les nouveautés pour les bricoleurs !
toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !
toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE

MERRY CHRISTMAS
AND HAPPY NEW YEAR

FROHE WEIHNACHTEN
UND EIN GLÜCKLICHES
NEUES JAHR

PRETTIGE KERSTDAGEN
EN GELUKKIG NIEUWJAAR

BUON NATALE
E FELICE ANNO NUOVO

FELIZ NAVIDAD
Y PRÓSPERO AÑO NUEVO

اطيب التمنيات

ΧΑΙΡΟΥΜΕΝΑ ΧΡΙΣΤΟΥΓΑΝΝΑ
ΚΑΙ ΚΑΠΗ ΧΡΟΝΙΑ

FELIZ NATAL
E BOM ANO NOVO

KELLEMES KARÁCSONYI
ÜNNEPEKET ÉS BOLDOG ÚJVET

C

omme chaque année, à pareille époque, notre Ville revêt ses plus beaux atours.

Cette année, elle sera plus rayonnante encore, grâce notamment au renforcement des illuminations dans la plupart des rues commerçantes.

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel An, Ottignies Louvain-la-Neuve veut être tout particulièrement une cité agréable, joyeuse, accueillante.

Pour tous ses habitants bien évidemment — les « anciens » comme ceux qui nous ont rejoints cette année — mais aussi pour les visiteurs qui, de plus en plus nombreux, l'ont choisie pour y faire des emplettes ou y passer un moment de détente.

Car Ottignies, Louvain-la-Neuve, Mousty et Limelette développent, chacun à sa manière, un dynamisme nouveau en matière d'animation commerciale, artisanale et de loisirs. Jadis quelque peu défaillante sur ce plan, par rapport à ses voisines, notre Ville connaît aujourd'hui un essor important et vivifiant de ses commerces, restaurants, cafés, ... de ses activités culturelles et de son marché du vendredi matin. Le centre d'Ottignies devient ainsi de plus en plus le cœur vivant et attractif de notre cité.

Des projets ambitieux, actuellement en discussion, devraient prochainement conforter cette heureuse évolution.

Vivre mieux à Ottignies Louvain-la-Neuve, dans une ambiance conviviale, aimer s'y promener, s'y cultiver, faire du sport et des achats, bref s'y sentir bien, ...

tels sont les vœux que bourgmestre, échevins, mandataires et membres du personnel vous souhaitent de tout cœur pour 1991.

Bonnes fêtes à tous.

Valmy Féaux
Bourgmestre

Anne André-Léonard
Echevin

Jacques Benthuyts
Echevin

Jacques Lega
Echevin

Jean Sablon
Echevin

Annie Galban-Leclerf
Echevin

Conseillers : Yves du Monceau, Jean Sondag, Claire Delbrassinne-Mathieu, Maud Duchâteau, Nicole Lewalle, Robert Delogne, Jacques Otlet, Jean de Fays, Bernadette Taquet-Broes, Jacqueline Pierson-Collin, Jeanne-Marie Ferreras-Oleffe, Bernard Fierens, Paul Taelman, Viviane Willems, Yvonne Huveneers-Wery, Gina Delvaux, Patrick Dupuis



Tél. 41 48 19
37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO · T.V. · HI-FI · VIDEO · ELECTRO-MENAGER · CUISINES EQUIPEES

COLLECTE DES IMMONDICES

TOURNÉES DE REMPLACEMENT DES JOURS FÉRIÉS

Déchets ménagers

— Lorsque le lundi est jour férié, la collecte est reportée au mardi.

— Lorsque le mardi est jour férié, la collecte est avancée au lundi.

— Lorsque le jeudi est jour férié, la collecte est avancée au mardi.

— Lorsque le vendredi est jour férié, la collecte est avancée au jeudi.

Vidange des conteneurs

— Lorsque le mardi est jour férié, la vidange est avancée au lundi.

— Lorsque le vendredi est jour férié, la collecte est avancée au jeudi.

LE FOYER CULTUREL

Comme annoncé dans notre numéro 49, différentes réunions se sont tenues pour discuter de ce projet et notamment celle du 6 novembre présidée par Jacques Benthuyts, Echevin de la Culture.

Bien des détails doivent encore être mis au point mais la nouvelle ASBL constituée le 26 novembre va pouvoir prendre des initiatives dans les domaines suivants : informations sur les réunions et les fêtes qui s'organisent dans toute l'entité, coordination de ces

animations afin que chacun puisse en retirer le meilleur profit, aide aux associations, développement d'un programme d'animation culturelle et d'éducation permanente....

Ce programme sera réalisé par une équipe d'animateurs travaillant en collaboration avec le Conseil Culturel. Si vous ne faites pas partie d'une association mais que ce projet vous intéresse, contactez Paul Guisen (Ferme du Douaire - Tél. 413726).

DEUX-ROUES

ENFIN RECONNUS !

On sait que 80 % de nos déplacements se limitent à quelques kilomètres. Nous devrions donc pouvoir utiliser notre vélo plus souvent. Oui mais : l'infrastructure routière est rarement appropriée et la réglementation routière ne favorisait pas les cyclistes. Nous disons « favorisait » car, à partir du 1^{er} janvier 1991, beaucoup de choses vont changer.

Les cyclistes pourront circuler à double sens sur les pistes cyclables et dans les rues à sens uni-

que. Une signalisation adéquate sera mise en place.

Les cyclistes pourront rouler à deux de front, en agglomération également.

Quant aux automobilistes, ils devront être beaucoup plus prudents vis-à-vis des deux-roues, surtout à l'approche d'un passage pour cyclistes.

Toutes ces nouveautés et bien d'autres, vous pourrez les décou-

vrir dans la brochure éditée par l'Institut Belge pour la Sécurité Routière, disponible au Commissariat de Police ou à la Brigade de Gendarmerie.

Cette nouvelle réglementation contribuera peut-être à revaloriser le vélo en tant que moyen de transport, même si les côtes de la vallée de La Dyle n'ont pu être adoucies ! Peut-être également que la crise du Golfe va redonner des mollets à certains !...

PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Le Bourgmestre reçoit en principe tous les vendredis et samedis matin à partir de 9 h.

Il est souhaitable de prendre rendez-vous auprès de sa secrétaire, Mme Rigot (Tél. 437802).

Pour obtenir un rendez-vous avec un des échevins, il est suggéré de prendre contact par téléphone avec Mme Verdoot (Tél. 437818).

PS ASSURANCES

Un partenaire attentif à votre avenir

Nos conseillers dans votre région :

Crabbe F.	(010) 61 36 46	Ottignies-L.L.N.
Bernard J.C.	(010) 61 42 93	Ottignies-L.L.N.
Weitkunat P.	(010) 61 39 57	Ottignies-L.L.N.
	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
Facchin J.	(010) 61 36 52	Court-Saint-Etienne
Jonckers M.	(010) 41 15 27	Wavre
Gilot J.P.	(067) 78 06 47	Baisy-Thy
Debock M.	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
	(02) 354 95 94	Waterloo

LES ANCIENS DE SARAMON

Nous avons relaté en son temps la visite du Maire de Saramon aux Ottintois qui, après la capitulation de 1940, étaient mobilisables mais ne se trouvaient pas sous les drapeaux.

Grâce à l'amabilité de M. Roger Delain, ancien échevin de l'Instruction publique et secrétaire du C.R.A.B. (voir B.C.O. n° 48), nous publions la photo prise lors de cette rencontre à l'Hôtel de Ville et où l'on reconnaît de gauche à droite : J. Lega, J. Sablon, V. Féaux, M. Laffont (Maire de Saramon), l'épouse du Maire, M. Vaulet, R. Winand, R. Delain et M. Guiot.



C.L.A.

20 ANS

Le 27 octobre était fêté le 20^e anniversaire de ce qui fut à l'origine une simple plaine de jeux au Bois des Rêves.

Aujourd'hui le C.L.A. est devenu un mouvement de moniteurs reconnu internationalement dans une vingtaine de pays.

Félicitations à son conseil de gestion.

DÉCENTRALISATION

Il y a quelques mois, s'ouvrait sur le site universitaire une antenne administrative.

Poursuivant sa politique de décentralisation, la Ville vient d'inaugurer le 23 octobre dernier

une antenne des services de police et des travaux.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait M. Hilaire Boullioux, Adjoint au Maire de Jassans.

ERASMUS

Le 29 octobre dernier, 70 étudiants de la CEE engagés dans le projet d'échange européen « Erasmus », ont été reçus à l'Hôtel de Ville par l'Echevin Jacques Lega.

BLOCRY

Le complexe sportif de Blocry a récemment inauguré 4 attractions : extension du mur d'escalade et aménagement d'une rampe de skate-board, d'une salle de fitness et d'un bain à bulles.

RENAULT 19 LA FORCE



Vive
la vie
en
Renault



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62

AGENDA

CENTRE CULTUREL

Janvier 1991

Conférences

7.1.91 - 20 h

Visages et réalités du monde :
La Turquie

14.1.91 - 13 h 30

Connaissance et Vie

15-16.1.91 - 20 h

Exploration du Monde : Canada
terre de fortune

28.1.91 - 13 h 30

Connaissance et Vie

Variétés

26.1.91 - 20 h

Julos Beaucarne

Théâtre

17-18-19.1.91 - 20 h 15

Théâtre des Galeries : « La
Revue » (complet)

Musique

25.1.91 - 19 h 30

Concert + Distribution Académie

Matinées enfantines



3.1.91 - 15 h - 17 h 30

« Renart, le Renard » : Th. 4
Mains

Divers

27.1.91 - A.M.

Cinéma Ecole St-Pie X

Février 1991

Conférences

4.2.91 - 13 h 30

Connaissance et Vie

12-13.2.91 - 20 h

Exploration du Monde : Seul à la
voile de l'Argentine au Chili par
Willy de Roos

18.2.91 - 13 h 30

Connaissance et Vie

Théâtre

3.2.91 - 20 h 15

Spectacle Jules Renard (complet)

22.2.91 - 20 h 15

Trahisons d'Harold Pinter

27 au 28.2.91 - A préciser

Atelier Théâtral

Matinées enfantines

2.2.91 - 15 h - 15 h

« Cactus » Th. de Galatronic

Divers

7.2.91 - 20 h 15

Ballet Micha Van Hoecke

20.2.91 - 18 h 30

Académie : Audition d'élèves

Théâtre wallon

16.2.91 - 19 h 30

Cercle l'Effort

17.2.91 - 15 h 30

Cercle l'Effort

Poésie

L'asbl « Des Mots pour dire » organisera eu 1^{er} au 18 mars 1991, dans plusieurs lieux de la Communauté française, des expositions d'affiches-poèmes : « Regards sur l'an 2000 ». Le CCAO a décidé de s'associer à ce projet et a choisi comme thème « L'Amour ». D'autres villes ont choisi d'autres thèmes. Ces affiches-poèmes seront réalisées par les poètes eux-mêmes. Cela consiste à écrire un texte relativement bref, à l'aide d'un gros marqueur, sur papier à dessin. Le graphisme même de l'écriture serait suffisant pour donner l'impression d'image (tels les anagrammes d'Appolinaire). Le résultat sera une image avec les mots.

Avis aux artistes de l'entité

Si le thème « Regards sur l'an 2000 » vous inspire, alors le CCAO envisagerait d'organiser une exposition des œuvres inspirées par ce thème et ce, du 2 au 18 mars 1991.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez au (010) 41 01 75.

FERME DU DOUAIRE

EXPOSITION ARTISANALE

Du 15 au 23 décembre, la splendide grange de la Ferme du Douaire servira de cadre à l'exposition des œuvres de Lydie Werres, Muriel Borghès et Madeleine Remy.

Lydie Werres, habitante de notre commune, vous présente ses céramiques et sculptures, particulièrement des objets en « raku » technique japonaise.

Muriel Borghès vous propose ses bijoux et sculptures symboliques réalisées au chalumeau.

Madeleine Remy, une artiste bien connue chez nous, expose ses soies peintes et quelques tapisseries (foulards, cravates, nœuds et vêtements, aquarelles).



Exposition ouverte tous les jours de 11 h à 19 h.

FERME DES CONVIVES

Journées créatives pour adultes et adolescents

Sculpture en terre avec Myriam Kahn (9 h 30 à 17 h)

Initiation et approfondissement : samedi 19 ou dimanche 20 janvier

samedi 23 ou dimanche 24 février

samedi 23 ou dimanche 24 mars

Aquarelle, dessin, croquis avec Herculiano Zarzuela (9 h 30 à 17 h)

Initiation et approfondissement :

dimanche 20 janvier

dimanche 24 février

dimanche 24 mars

Prix : 1000 F + cuisson terre

Du nouveau pour les enfants

Approche créative musicale avec Vincent Van Sull, pédagogue et musicien (9 h 30 à 12 h 30)

Approche créative plastique avec Christine Voss (13 h 30 à 16 h 30)

Dates : dimanches 20 janvier, 24 février, 24 mars.

Prix : 500 F par 1/2 journée (1/2 journée ou journée complète au choix)

Les inscriptions se font par téléphone (010) 41 81 38 ou sur place pendant la quinzaine qui précède.



Musée
de Louvain-la-Neuve
Grand'Place

OUVERT
du lundi au vendredi
de 14 h à 18 h

FERME
samedi ET dimanche

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Grégoire Pierre, Modesti Luca, Bodart Damien, Bouchaal Enya, Fastré Elodie, Caty Vincent, Cornelis Mélissa, Lejeune Manon, Van Nuffelen Aurélie, Francis Julie, Dauin Noémie, Meynaert Céline, Ramboux Quentin, De Couvreur Sarah, Couchard Simon, Najdowok Stoyan, Uch Christophe, Graas Mélanie, Barragan-Rodriguez Kévin, de Fays Mélissa, Longueville Hubert, Lisson Christophe, Villanyi Elise, Lacoste Brice, Vincke Jonathan, Flamant Lucie, Bayot Julien, Somville Noémie, Masquellie Jean-Paul, Daubremé Vincent, Larbanois Margot, Collot Simon, Bodart Xavier, Deconninck Lise, Moreau Adèle, Guelle Christopher, Kempeners Tiziana, Lemense Stéphanie, Vankerberghen Alexandre, Berhin Nina, Azaboual Zoheir, Uliana Quentin, Jaspard Violaine, Dumont Antoine, Vande Kerckhove Vivien, Albicocco Fausto.

MARIAGES

Libert Bernard et Germis Valérie, Declairfayt Thierry et Tutélaire Carine, de Cock de Rameyen Charles et Gericke d'Herwynen (Baronne) Isabelle, Wijns Luc et Aguirre Eburne, Simonet Serge et Herbay Emmanuelle, Vanderborcht François et Doyen Françoise, Dewilde Michel et Palate Valérie, Monseu Stéphane et Cornette Anne, Féaux Bernard et Steeno Fabienne, Verkaeren Carlos et Lamisse Alexandra, Cosse Pascal et Mignolet Isabelle, Pirotte Philippe et Ballegeer Marie-Christine, Nifar Ahmed et Châlal Fadma, Verheyden Michel et Juanola Pascale, Rochet Jean-Luc et Delporte Valérie, Dieudonné Jean-Pierre et Kuyt Nadine, Ho Leit et Chen Wei-Hui, Froidville William et Dehasse Nathalie, Dangriau Luc et Versé Pascale, Eckelmans Guido et Martin Marie-Thérèse, Goedhuys Frédéric et Desmet nadia, Zecchinon Lucio et Lejeune Isabelle, Clercq René et Braun Micheline, Fonteyn Luc et Dehaes Micheline.

DÉCÈS

Sept 1990
Mertens Célestina, Sneessens Louis, Collart Ernestine, Pirson Jules, Denis Simone, Jassogne François, Adams Eduard, Guyot Jean-Marie, Huwart Joseph, Berben Maria, Legros Félix, Nguyen Thi Vy, Wante Mathilda, Janty Julie, Thomas Louisa, Vekemans Lucie, Bertrand Madeleine, Marchand Brigitte, Ghesquière Marthe, Dumont Didier, Antoine Denise, Montegnies Germaine, Goossens Maria, Heynderickx Yolande, Gossiaux Benjamin, Godin Edouard, Liboutton Léa, Moons Jacques, Bourguignon Edgard, Cockx Bertha, Benrahmoune Mohamed, Pigeolet Ermine, Guille Jean-Pierre, Parré Louise, Zeidan Iskandar, Magonet Maud, Depermentier François, Hiernaux Léon, Bruyr Rosa, Boumans Frans, Vanhecke Jean-Antoine, Nassant Daniel, Taddéi Louise, Lefèvre Livie.

LE PAVÉ DE LOUVAIN-LA-NEUVE

VOUS CONNAISSEZ ?



1990.

A plus d'un titre, le pavé est un véritable symbole pour les étudiants. Référence à mai 68 bien sûr, mais aussi au déménagement de l'UCL de Leuven à Ottignies « L.L.N. » en 1972. Une délégation d'étudiants francophones avait détérré un pavé de la place du Vieux Marché de Leuven, et l'avait transporté en une course relais à L.L.N., place Ste-Barbe, où il a été scellé dans un bloc de béton.

Il y a quelques temps, un ancien étudiant de l'UCL eut l'idée de créer une praline qui porterait le nom du site universitaire : le Pavé de Louvain-la-Neuve était né !

Il est préparé à partir de masse-pain de haute qualité, aromatisé à l'écorce naturelle d'orange et enrobé d'un chocolat fin « exclusif ».

Les Pavés de L.L.N. sont en vente chez les boulangers-pâtisseries et confiseurs de la région, et sont présentés dans d'originaux ballonnets carrés comme les pavés.

Symbole des étudiants, le Pavé devient le symbole (gastronomique) de Louvain-la-Neuve...

Saluons cette sympathique initiative !

Le Pneumatique d'Ottignies

Pneus toutes marques • Géométrie Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Cérroux-Mousty - Tél. (010) 61 2290

CHAUFFAGE M. HERMAN



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

☎ (010) 41 6887

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger, chambres à coucher, petits meubles, tapis en laine, matelas et sommiers, grand choix d'articles pour cadeaux

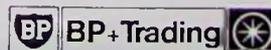
Rue E. Berthet 49
1341 Cérroux-Mousty Tél. 61 21 04

sprl FARGEAT-DUMOULIN

8, Avenue Lambermont - Ottignies-LLN
Tél. 41 33 24



Au cœur de votre Brabant
A votre Service depuis plus de 25 ans



Garantie des Produits (BP + Trading)

LOCATION DE CONTAINERS
Privé - Entrepreneur - Industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS
Manuel Grue Grapin Bac chargeur

A VOTRE SERVICE

CONSULTATIONS DES NOURRISSONS

A Limelette

Passage du car de l'ONE, le 1^{er} mardi de chaque mois

Fond de Bondry - à 9 h 30

Place de l'Europe - à 10 h 30

Quartier du Buston, place de l'Aubépine - de 11 h 15 à 12 h 15

La consultation périodique des nourrissons, le 3^e mardi du mois dans les locaux de l'école communale, avenue de Jassans, est maintenue.

Ces prestations se font uniquement sur rendez-vous.

Responsable :

Madame Vanderlinden

Tél. (02) 653 93 11

(avant 9 h et de 18 h à 19 h).

A Cêroux-Mousty

Passage du car de l'ONE, face à la Maison de Quartier, avenue des Hironnelles (Chapelle-aux-Sabots) :

le 1^{er} lundi du mois à 9 h

le 3^e mardi du mois à 13 h.

Consultations à Mousty : dans les locaux de la Croix-Rouge : le 2^e et le 4^e jeudi du mois à 14 h.

Responsable :

Madame Paternostre

Tél. (010) 61 64 51.

MEILLEURS VŒUX POUR 1991

Meilleurs vœux... oui déjà 1991 pointe à l'horizon. Aussi, au nom du Conseil et de l'équipe des travailleurs sociaux du CPAS, je tiens dès à présent à vous offrir pour l'an nouveau notre disponibilité, notre volonté et notre souci de répondre au mieux à vos préoccupations.

Bonne et heureuse année à tous et joyeuses fêtes en famille.

J. OTLET

Président du C.P.A.S.

L'équipe du CPAS

Mesdames N. Barbieux, S. de Coster, A. Couder, A.M. Goelen, J. Gougnard, N. Lewalle, M. Remy et Messieurs B. Jacobs, Ch. Rigot, M. Roch, les membres du Conseil du CPAS ;

A. Obsomer le Secrétaire et son service administratif ;

M. Tournay le Receveur, son équipe comptable et le service entretien ;

J. Marechal la Coordination générale ;

M.P. Monty et les assistantes sociales du Service social général ;

Cl. Halleux et les assistantes sociales du Service gardiennes ;

L. Guilmet et les assistantes sociales Service d'aide aux familles ainsi que l'équipe ;

M. Bossen le Service enfants malades ainsi que l'équipe ;

A.M. Devyver et Cl. Demillecamps et le staff de la crèche ;

B. Herman la Réinsertion professionnelle ;

J.M. Denies Service éducation pour la santé.

Pour tous contacts, téléphonez au 43 65 11.

Pour répondre aux très nombreuses demandes de garde d'enfants, le CPAS recrute des gardiennes

La petite enfance vous attire ?

La fonction de gardienne peut vous épanouir ?

Nous vous offrons l'encadrement, le soutien d'un service organisé par le CPAS, agréé par l'ONE.

Le CPAS d'Ottignies Louvain-la-Neuve recrute des candidates gardiennes de + de 21 ans, domiciliées dans la commune.

Une lettre de critères et le règlement du Service sont à retirer au Secrétariat du service, avenue du Douaire 20, 1341 Ottignies Louvain-la-Neuve - Tél. (010) 43 65 11.



Ets NOEL G.

Avenue Albert 1^{er} 43

1342 Limelette

Tél. (010) 41 31 90

- A. Vente et réparation de :
 - Matériel et tracteurs agricoles
 - Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...
- B. Travaux de soudure et tournage
Fer au détail et fer forgé
- C. Produits Castrol

**Massey-Ferguson - Kubota
Honda - Landini
Ariens - Zenoah**

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LEMUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 41 50 24 • TÉLÉFAX (010) 41 25 78

PRÉVENTION DROGUES ET ASSUÉTUDES

UNE PERSONNE SUR CINQ EST CONCERNÉE

MIRAGES

*Au bord du crépuscule,
Les marchands d'overdose
Creusent des tombes roses
Dans des mégots de neige*

*Et les dieux d'illusion
Aux mains sales d'ennui
Se disputent les nuits
Avec des gestes fous.*

*C'est l'éclair des mirages
Dans l'ombre des orgies
Où le ventre des femmes
Engendrent la folie.*

*Sur le pont d'un bateau
Au canal du silence
Les morts de l'été dansent
Sous les yeux d'un bedeau.*

*Et puis l'on voit un nouveau Christ
Brûler du bois sur un parvis
Et montrer à l'unijambiste
Les cailloux blancs du paradis*

M. Ginion

Pour répondre à la préoccupation exprimée par 19,2 % des personnes interrogées dans le cadre de l'étude sur les besoins sociaux d'Ottignies Louvain-la-Neuve réalisée par la société SONECOM réclamant des Pouvoirs Publics Locaux des initiatives et des actions de lutte contre la drogue, le Service Education pour la Santé du CPAS a organisé pour ce dernier trimestre 1990 un programme de sensibilisation aux toxicomanies.

Nous avons posé le choix de travailler avec les adultes qui sont les agents naturels de prévention dans leur milieu de travail et de vie.

Un accent tout particulier est mis sur l'information vis-à-vis des drogues et de leurs dangers, en tentant de faire prendre conscience à chacun que ces comportements dangereux pour les adolescents et pour la société sont des signes de leurs difficultés à vivre et à devenir adultes aujourd'hui. Le jeudi 13 septembre, une réunion a rassemblé tous les chefs d'écoles, d'établissements scolaires et de CPMS des différents réseaux, pour leur proposer un éventail d'actions et de formations s'adressant plus particulièrement aux enseignants.

Ces actions-formations sont menées en collaboration avec Prospective Jeunesse, Infor-Drogue et CCAD.

Une autre action ciblée s'adresse aux médecins et aux pharmaciens de l'entité pour une information médicale et des conseils pratiques dans leurs attitudes vis-à-vis des jeunes.

L'information du grand public nous a paru être une des actions

difficiles à mener sans un support qui puisse atteindre tous les foyers.

Nous avons dès lors pensé à demander au Collège des Bourgmestre et Echevins de nous réserver un encart dans le présent Bulletin communal.

Il y aura également des thèmes de conférences-débats proposées aux associations de parents et aux divers regroupements associatifs.

Enfin, la télévision locale et communautaire, qui a dans sa mission la réalisation et la diffusion de programmes d'information et d'éducation, propose au CPAS de développer ensemble un programme d'éducation de l'opinion publique notamment en matière d'éducation à la santé.

Le partenariat CPAS/TVCom vise également la réalisation d'ateliers audio-visuels, comme moyen d'aide à la jeunesse.

La structure permanente d'accueil mise en place sous forme de « consultations assuétudes » a reçu jusqu'à ce jour 19 familles ottintoises concernées par la problématique drogues. Ce chiffre représente un grand nombre quand on sait la difficulté qu'il y a à parler de ces choses qui interpellent toute la famille.

Cette consultation est placée sous la responsabilité de J.M. Denies, psychologue et criminologue, sensibilisé aux problèmes de toxicomanies. Vous pouvez le contacter au service Assuétudes (Tél. 4365 14).

Jacques OTLET
Président du CPAS

LE C.P.A.S. VOUS AIDE

Certains de nos concitoyens sont parfois confrontés à des problèmes inhérents à la société dans laquelle nous vivons et pour lesquels une solution urgente s'avère nécessaire :

- domicile de secours ;
- frais de toutes sortes ;
- loyers ;
- aides sociales ;
- minimex ;
- chômage ;
- pension ;
- handicapés ;
- etc...

Ils ont parfois besoin :

- d'une aide familiale ou sénior ;
- d'une gardienne d'enfants à domicile ;
- de repas chauds à domicile ;
- d'une place pour leur enfant à la crèche ;
- ...

Quand ce n'est pas des conseils d'une assistante sociale !

Le C.P.A.S. intervient dans tous ces domaines et dans bien d'autres.

Il suffit de le contacter au 4365 11.

Vous y serez bien accueillis.



lootvoet
Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 41 42 45

PIERSON
C'est BON



010 41.42.43



lootvoet
Ramonages tous types
Membre fondateur
Fédération des Ramoneurs
Tél. 41 42 45

QUOI DE NEUF ?

INTRODUIRE SA DEMANDE DE PENSION

D'importantes modifications sont intervenues dans le domaine de la pension des travailleurs salariés. Nous les avons évoquées dans le précédent bulletin.

Nous apportons ci-dessous quelques précisions concernant l'introduction de la demande de pension.

Où accomplir cette formalité ?

Les demandes sont reçues par le Service social communal, avenue des Combattants 40 à Ottignies (ancien Cinéma Palace, à côté de l'église) du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30.
Tél. (010) 437811^(*).

Comment procéder ?

La réglementation impose au demandeur de se présenter personnellement muni de sa carte d'identité, de ses carnets de mariage et de mutuelle⁽¹⁾.

Il est également demandé de fournir les documents suivants :

— le dernier extrait de compte de pension délivré par la CGER⁽²⁾ pour soi-même et son conjoint ainsi que les anciennes cartes de pension (couleur brune) qui seraient encore en votre possession ;

— les différents numéros de compte de pension attribués en qualité d'employé (pour les personnes qui ont été occupées sous ce statut avant 1967) ;

— le nom de la Caisse d'assurances sociales et le numéro d'affiliation pour le versement des cotisations sociales de travailleur indépendant ;

— un relevé de carrière, qui mentionne les différentes périodes de travail ainsi que les employeurs successifs ;

— le dernier talon ou avis de versement pour les personnes qui seraient déjà titulaires d'une pension, rente ou allocation par exemple : rente accident de tra-

vail, pension OSSOM, allocation de handicapé, pension d'invalidité de guerre, prépension, ...). Ceci vaut également si le conjoint bénéficie d'un tel avantage ;

— en cas d'occupation à l'étranger, le pays, le lieu de travail, le domicile à l'époque, l'employeur, l'affiliation à une caisse de sécurité sociale (pour autant que ces éléments soient disponibles).

Le demandeur qui ne peut se présenter personnellement est invité à prendre contact avec le service ci-dessus.

Où s'informer ?

Le Service social communal peut vous fournir la plupart des informations utiles. N'hésitez donc pas à le contacter en priorité.

Par ailleurs, l'Office national des Pensions (compétent pour les pensions des travailleurs salariés) tient une permanence le 2^{ème} mardi (ouvrable) de chaque mois de 14 à 15 heures dans les locaux du service social communal. On peut s'y adresser pour chaque problème particulier.

Attention toutefois !

Le délégué de l'ONP ne peut recevoir les demandes de pension.

(1) En cas de mariages successifs, il est utile de se munir des différents carnets de mariage (pour autant qu'on les possède encore).

(2) Le dernier document délivré doit dater de 1988 ou 1989. Il est donc normal de ne pas posséder celui de 1989 ou 1990. (***) Pendant les vacances, un horaire plus restreint peut être d'application. Renseignez-vous.

COMMENT ÇA VA ?

DONS D'ORGANES

CE QUE DIT LA LOI

Les organes et les tissus peuvent être prélevés après le décès de toute personne domiciliée en Belgique. Une autorisation explicite n'est plus nécessaire. Il s'agit donc d'un consentement tacite.

Il y a une présomption de solidarité par laquelle on considère que, sans opposition de son vivant, chacun accepte de faire don d'organes après sa mort. Ainsi, les défunts deviennent solidaires des vivants pour qui la transplantation d'organes apporte de nouvelles chances de survivre.

Les organes et tissus ne peuvent être prélevés qu'après la constatation du décès par trois médecins, aux moyen de critères diagnostiques les plus stricts dont la médecine dispose.

Ces médecins sont entièrement indépendants des équipes soignantes.

L'identité du donneur et du receveur ne peut être révélée.

L'achat et la vente d'organes ou de tissus sont interdits.

La loi garantit que les organes ne sont prélevés que pour être implantés chez d'autres personnes.

Chacun peut consentir explicitement au don d'organes après décès.

Chacun peut, à n'importe quel moment, s'opposer au prélèvement d'organes.

Les différentes possibilités de manifester sa volonté par le citoyen sont :

1. opposition à tout prélèvement ;
2. déclaration expresse de la volonté d'être donneur ;
3. retrait de l'opposition ;
4. retrait de la déclaration d'être donneur.

Si vous n'avez pas encore 18 ans, les formalités auprès de l'Administration communale peuvent être accomplies par vos parents, par les membres de votre famille ou par vous-même. A partir de 18 ans accomplis, vous êtes entièrement responsable de cette décision.

Renseignements :
Service Démographique
Avenue des Combattants 40
Tél. 437811.

Service Ambulance Centre Brabant



010/414341

lootvoet
Ramonages tous types
Membre fondateur
Fédération des Ramoneurs
Tél. 414245

**PIERSON
Cest BON**
010/41.42.43

LES TOXICOMANIES

PRÉVENIR...

La drogue est un des cancers de notre société. On n'y prend garde et le mal grandit insidieusement ; bientôt il nous dépassera.

Ou bien les gens ne veulent pas en parler ou bien ils veulent ignorer le fait, chacun ayant ses problèmes ; du reste, cela « est possible chez les autres, pas chez nous ». Mais lorsque la réalité arrache enfin les œillères des parents, le mal est fait : l'emprise de la drogue est la plus forte. Les conseils, les pleurs maternels, la réprobation du père, rien n'y fera. L'enfant, l'adolescent est assujéti.

Vous parents, vous n'avez plus le droit ni l'excuse de fermer les yeux, de vous cacher la vérité, de faire le sourd-muet. Vous devez comprendre qu'il faut lutter, prévenir, aider enfin les autres dans leur combat.

La drogue c'est l'affaire de tous.

En aucun cas nous ne voulons effrayer les parents. Cela n'est pas notre but. Avoir peur ne mène à rien. Mais il faut être pleinement conscients du problème, l'envisager pour mieux le prévenir.

PRÉVENIR... Une démarche pédagogique indispensable face au risque majeur que représente l'usage de drogues par les adolescents.

C'est pour répondre à la demande de prévention souhaitée par un grand nombre de familles Ottintoises que cet encart est publié. Le mérite en revient au service Education à la Santé du CPAS qui veut informer pour prémunir les jeunes adolescents du danger des drogues illégales et de l'abus d'alcool et de médicaments.

Œuvrant de la sorte, le CPAS joue son rôle d'aide à la jeunesse dans son milieu de vie et participe à la lutte contre la drogue.

Jacques OTLET
Président du CPAS

Valmy FÉAUX
Bourgmestre



Pour beaucoup la drogue est un fléau qui caractérise notre société, mais en fait, de tout temps dans le monde entier, et dans toutes les civilisations, l'homme a utilisé des produits stimulants ou euphorisants pour échapper aux difficultés de son existence.

Dans notre civilisation, ce phénomène s'est à la fois transformé, accentué et généralisé par la multiplicité des produits et par la précocité de leur utilisation, créant rapidement un état de dépendance et une déchéance du toxicomane.

Les véritables drogues, telles que l'opium, le cannabis et leurs dérivés ont toujours été interdites, mais d'autres produits, tels que l'alcool, le tabac et certains médicaments détournés de leur usage, peuvent également induire un état de dépendance à plus ou moins long terme. Quel que soit le caractère illicite ou licite de ces produits, ils retentissent sur la santé de ceux qui les consomment : ce sont des poisons de la santé.

QU'EST-CE QUE LA DÉPENDANCE ?

La toxicomanie est une intoxication due à la consommation répétée d'une drogue. Elle crée un état de dépendance physique ou psychique vis-à-vis d'un produit chez un sujet, à la suite d'utilisations périodiques ou continues de ce produit :

— la dépendance psychique oblige l'individu à consommer un produit de façon périodique ou continue, afin de ressentir le plaisir, ou pour s'évader ;

— la dépendance physique traduit un état d'adaptation biologique aux toxiques, qui se manifeste par l'apparition de troubles intenses quand on interrompt leur prise. Ces troubles de manque, appelés syndrome de sevrage ou d'abstinence, sont de nature physique ou psychique. Ils sont caractéristiques de chaque type de drogue en raison de leurs effets toxiques particuliers.

Mais l'intoxication conduit à une tolérance ou accoutumance, c'est-à-dire à l'adaptation de l'organisme au produit utilisé, si bien que l'individu doit augmenter les doses pour obtenir les effets recherchés.

Ainsi la dépendance est la caractéristique essentielle commune à la plupart de ces intoxications. C'est la perte de la liberté de s'abstenir du toxique.

LES SUBSTANCES TOXIQUES

Une « drogue » est une substance qui agit essentiellement au niveau cérébral, et dont l'action est ressentie agréablement par le sujet.

Cette sensation de bien-être peut être due :

— à une stimulation des centres nerveux :
ex. : café, alcool éthylique, amphétamines ;

— à une dépression du système nerveux :
ex. : opium, médicaments hypnotiques ou analgésiques ;

— à un remplacement du monde réel par un monde artificiel : ex. : hallucinogènes.

Les substances qui agissent sur le psychisme des individus sont dites psychotropes. Elles possèdent des propriétés stimulantes ou dépressives. Les médicaments psychotropes atténuent certaines altérations du comportement et de l'affectivité mais laissent le sujet parfaitement conscient.

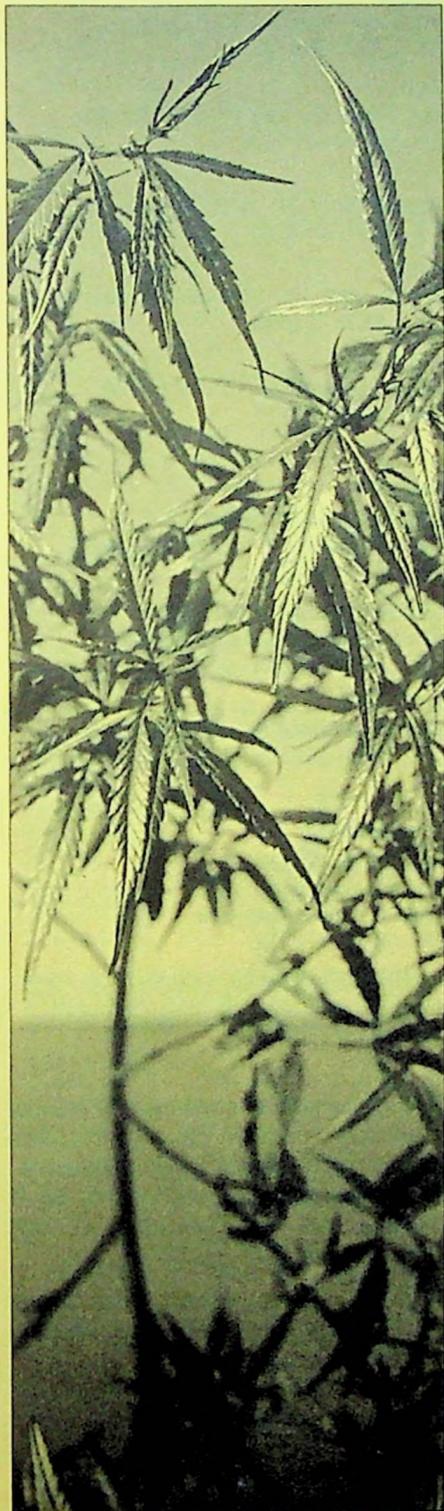
L'instauration de la dépendance ne dépend pas seulement des propriétés du produit toxique, mais aussi d'autres caractéristiques liées au sujet : sa personnalité et son environnement.

LES RISQUES ET COMPLICATIONS

Le surdosage de la plupart des drogues peut conduire à des accidents aigus.

Avec les opiacés, ce danger est très grand et peut conduire à la mort par overdose, soit parce que le sujet évalue mal sa « dose » et la sous-estime, soit parce qu'il ne connaît pas la concentration du produit acheté.

Le surdosage en cocaïne peut provoquer la mort par défaillance cardio-respiratoire.



Les amphétamines peuvent conduire le sujet au-delà de ses capacités de résistance et quelquefois entraîner la mort (accident de dopage).

L'administration simultanée, accidentelle ou non, de deux substances actives peut entraîner leur potentialisation et donc un danger beaucoup plus grave encore. Cette utilisation conjointe de plusieurs drogues ou de drogue et d'alcool ou polytoxicomanie expose davantage aux accidents d'overdose.

Les drogues utilisées en injections intraveineuses impliquent les risques de toutes les injections faites dans de mauvaises conditions d'hygiène (infections bactériennes : tétanos, abcès, septicémie... ; infections virales : hépatites, SIDA...).

D'autres manifestations sont liées à l'action propre des produits toxiques. Elles sont très variables en raison du mélange avec des produits parfois toxiques et surtout en raison de la polytoxicomanie. Aussi survient-il des complications au niveau des différents organes, mais une part importante revient aux complications psychiatriques et neurologiques.

A plus ou moins long terme apparaît une déchéance physique et psychique et une associabilité du sujet toxicomane.

PENDANT LA GROSSESSE

Consommés par la femme enceinte, de nombreux produits exercent leurs effets toxiques sur le fœtus :

— l'alcool peut être à l'origine du syndrome d'alcoolisme fœtal et provoquer d'importantes malformations ;

— le tabac est un facteur de risque d'avortement spontané en début de grossesse, mais son effet principal porte sur le développement du fœtus. Celui-ci est très sensible à l'oxyde de carbone. Une femme qui fume pendant sa grossesse risque beaucoup plus d'avoir un enfant de taille et de poids plus faibles ;

— la drogue peut également intoxiquer le bébé qui, à la naissance, présente un syndrome de sevrage.

POURQUOI LA DROGUE ?

Il existe bien sûr des différences énormes dans le choix des produits, la fréquence de l'utilisation, les motivations personnelles et le tempérament : tout le monde ne devient pas « drogué » !

— La curiosité joue un rôle essentiel et incite souvent à essayer une drogue pour faire comme les autres. Mais elle ne suffit pas pour pousser à la toxicomanie régulière.

— L'ennui compte parmi les nombreuses formes de malaise psychique auxquelles on cherche à se soustraire par la drogue.

— La recherche du plaisir, pour plonger dans un monde meilleur et se laisser emporter par ses rêves et ses fantasmes.

— La recherche de communion avec autrui est fréquente : par l'affaiblissement des défenses de la personnalité, par l'échange créé, par l'attitude commune, certains produits favorisent la communication.

— Le goût du « fruit défendu », fascination du tabou, intervient souvent pendant l'adolescence.

— Le rejet des valeurs traditionnelles, une façon d'éviter les contraintes sociales.

— La fuite devant la souffrance, la difficulté du moment, le « petit malheur » de l'adolescent, la recherche d'une vie « meilleure »... Si la drogue apporte momentanément un bonheur artificiel et illusoire, c'est le « trompeur » par excellence, car elle enlève aussi la volonté de chercher comment améliorer une vie quotidienne difficile.

ÊTRE INFORMÉ

Il ne faut en aucun cas dramatiser une situation : l'important est que chacun se sente concerné, impliqué, responsable et surtout informé.

Les solutions faciles sont le rejet, le tabou, la « politique de l'autruche », la tolérance excessive, la permissivité. **La solution réside plutôt en une écoute non hostile, le dialogue et, le cas échéant, les soins.** N'hésitez pas à en parler également à votre médecin ou à votre pharmacien.

Lors de l'enfance et de l'adolescence, la cellule familiale est fondamentale ; dans la mesure de leur possible, les parents doivent être présents et attentifs, sans pour autant avoir une attitude de surprotection. L'organisation de leurs loisirs et de leurs sports permet aux enfants d'apprendre l'effort et de connaître la satisfaction de la réussite.

Il ne faut pas oublier que les enfants observent les adultes et qu'ils les imitent à plus ou moins long terme : le tabac, l'alcool, la prise inconsidérée et abusive de médicaments sont autant d'exemples pour eux ! Les médicaments doivent absolument être pris à bon escient ; ils sont faits pour soigner, non pour se droguer !

Attention également à la médication non contrôlée de l'enfant : n'abusez pas des sirops calmants ou des sirops pour la toux : demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Lors de la dispensation d'un médicament dont l'abus peut être dangereux, le pharmacien peut s'informer et poser diverses questions au patient. Pour votre santé, il peut refuser de vous délivrer un médicament.

**POUR EN
SAVOIR PLUS...**



**EDUCATION POUR LA SANTE
CPAS D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
Avenue du Douaire 20 - 1340 Ottignies
Tél. : (010) 436514**

**Si vous souhaitez plus d'informations
sur les drogues, n'hésitez pas à nous
poser vos questions.**

Mais aussi pour :

- parler de drogue
- aider un ami ou un parent
- faire le point sur votre consommation
- décrocher de la drogue
- aider un copain toxico en prison...

**JOUR ET NUIT
24 HEURES / 24
INFOR-DROGUES
5375252
DANS L'ANONYMAT**

Si vous désirez rencontrer quelqu'un pour
discuter de ces questions, vous pouvez
vous adresser à un centre de votre région :

Bruxelles

INFOR-DROGUES

Chaussée de Waterloo 302 - 1060 Bruxelles
Tél. : (02) 5375252

PRIMAVERA INFO-TOXICOMANIE INCARCERE

Rue Stanislas Legrelle 48 - 1080 Bruxelles
Tél. : (02) 4289043

ENADEN

Chaussée de Gand 1020-1022 - 1080 Bruxelles
Tél. : (02) 4656390

PROJET LAMA

Rue Américaine 211-213 - 1050 Bruxelles

CENTRE CHAPELLE AUX CHAMPS

UNITE ASSUETUDES OU SECTEUR ADOLESCENT
Clos Chapelle aux champs 30 - 1200 Bruxelles
Tél. : (02) 7643120 ou 7643143

Brabant

BOUTIQUE J

Galerie des Carmes 50 - 1300 Wavre
Tél. : (010) 228374

CONTACT J

Avenue de Mérode 33 - 1330 Rixensart
Tél. : (02) 6540794

EDUCATION POUR LA SANTE

CPAS D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE
Avenue du Douaire 20 - 1340 Ottignies
Tél. : (010) 436514

Namur

CEGUE

Route de Gembloux 48 - 5001 Saint-Servais
Tél. : (081) 733913

Liège

ALAFA

Rue Saint-Denis 4 - 4000 Liège
Tél. : (041) 235328

NADJA

Rue Sœurs de Hasque 9 - 4000 Liège
Tél. : (041) 230119

CAT'S

Avenue Ferrer 14 - 4400 Herstal
Tél. : (041) 647676

AVAT

Rue de Dinant 20-22 - 4800 Verviers
Tél. : (087) 221645

CAT'S

Avenue de Navagne 14 - 4540 Visé
Tél. : (041) 792111

Hainaut

CENTRE DE SANTE MENTALE

Rue d'Angleterre 11 - 6000 Charleroi
Tél. : (071) 329418

CENTRE DE SANTE MENTALE

Rue Beyaert 59b - 7000 Tournai
Tél. : (069) 220513

L'ECOUTE

Quai de la Horine 55 - 6510 Morlanwelz
Tél. : (064) 459355

Luxembourg

CENTRE DE GUIDANCE

Rue du Luxembourg 15
5400 Marche-en-Famenne
Tél. : (084) 312032

CENTRE DE GUIDANCE

Avenue d'Houffalize 35 - 6600 Libramont
Tél. : (061) 223872

D'autres centres de santé mentale peuvent
également répondre à vos questions. Leurs
adresses sont disponibles à la Confédération
Francophone des Centres de Santé
Mentale, rue de Florence 39, 1050
Bruxelles - Tél. (02) 5390363.

Tous ces centres pourront communiquer
les adresses des centres de traitement
spécialisés en toxicomanie.

Texte réalisé avec l'appui de S.O.S. DROGUE INTERNATIONAL et
du CPES (Club Pharmaceutique d'Education pour la Santé).

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

DU SOLEIL ET UN DÉFI

Le soleil s'est associé aux enfants de notre entité, le samedi 13 octobre dernier, pour la fête de la Jeunesse, sur la place de Cérroux.

Cette initiative de la Commission Consultative de la Jeunesse a été une réelle réussite. Cela a permis à nos jeunes de se rencontrer et de faire preuve de leur capacité d'animation.

Dès l'ouverture officielle, le Bourgmestre, en présence des autorités communales, a lancé un défi aux jeunes participants : « amener à 17 heures, 75 animaux vivants ». Un point appréciable à souligner : aucun sujet exposé n'a souffert de cette présentation.

L'Échevin de la Jeunesse, Annie Galban, a félicité les enfants pour cette brillante performance et surtout a remercié les organisateurs de cette manifestation, notamment Pierre Dessy, qui a géré magnifiquement toutes les opérations du début à la fin.

C'est réellement le genre d'activités qu'il faut encourager !

POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS

OFFRIR DES JOUETS POUR NOËL

La Noël est un moment privilégié pour offrir des jouets dans de nombreuses familles.

Certains enfants défavorisés ne participent cependant pas à cette fête, car le home qui les accueille ne possède pas de moyens financiers suffisants.

Il vous est possible d'apporter un peu de joie à ces enfants en remettant à la Croix-Rouge d'Ottignies Louvain-la-Neuve, des jouets en bon état qu'elle leur offrira en votre nom.

Apportez vos dons à l'adresse suivante :

*Centre de Croix-Rouge
Rue de la Station 9 - Mousty
(près du CPAS - av. du Douaire).*

S'il ne vous est pas possible de vous déplacer, appelez le

410741.

Les jours ouvrables :
de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h ;

le samedi : de 9 h 30 à 12 h.

Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél./Fax 010/413672



très chouette!

PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

Marché des Boissons
Etablissements Dubois - Cérroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges
et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés
Tél. 010/61 61 21 - 61 60 97

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service **1990**

EPICERIE DES CLOS
Avenue Albert 1^{er} 1 - 1342 Limelette
Tél. (010) 419665

Alimentation générale
Fruits et Légumes • Cigarettes
Dépôt de pains

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h.
Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30
Fermé du dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE
Parking clientèle

LA MÉMOIRE

POUR MIEUX NOUS SOUVENIR

Claire Couder et Bernadette Roussel, deux logopèdes travaillant au Centre de Guidance de Wavre, se proposent d'organiser, en collaboration avec le CPAS, des groupes « MEMOIRE ». Elles vous en parlent :

« Notre objectif est de réunir quelques personnes de plus de 60 ans pour vivre ensemble toutes les semaines, pendant environ 1 h 30, nos expériences de « Mémoire » du passé et du présent. A partir de nos échanges, nous pourrions :

— en premier lieu et en priorité, nous connaître, nous soutenir mutuellement, découvrir nos richesses mutuelles et passer un moment agréable ;

— reconnaître ce qui nous semble difficile tous les jours ;

— y réagir et découvrir que la mémoire est quelque chose qui se développe toujours ;

— mettre en place des « trucs », des moyens pour mieux utiliser nos possibilités ;

— mieux affronter certaines situations que nous rencontrons ;

— aussi enrichir les autres grâce à nos expériences passées et présentes.

Ces groupes se réuniraient pendant une durée à fixer par les participants ».

Si cette proposition vous intéresse, prenez contact avec Madame Fievez au 436511 - CPAS.

NE MANQUEZ PAS LE GUIDE !

PRATIQUE ET GRATUIT

La première édition du « Guide des Commerçants, Artisans et Industriels », sortie de presse en novembre 1988, a été largement diffusée dans l'entité. Il en reste encore quelques exemplaires disponibles au Service Information.

Aujourd'hui nous pensons à sa mise à jour en vue d'une deuxième édition.

Si vous êtes « indépendants », ce projet vous concerne et vos coordonnées nous intéressent. Il vous suffit, pour figurer dans le nouveau guide, de compléter et renvoyer le petit questionnaire ci-dessous au Service Information avant le 1^{er} janvier 1991.

Dénomination de l'entreprise : _____

Spécialité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Avis aux responsables d'associations

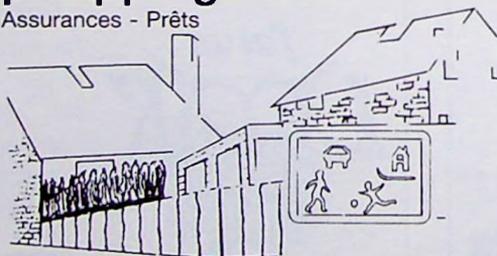
Le service Information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations.

En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avvertir.

Tél. 437906

philippe gomez

Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

*Vous conseiller pour mieux vous assurer...
C'est mon métier*



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/413996

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/3443446

*Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse*

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert I^{er} 33 1988
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

LE DISCOBUS

LA CULTURE À VOTRE PORTE



Le Discobus stationne chaque vendredi de 15 h 30 à 16 h 30 à la Ferme du Douaire.

Déjà bien connu dans toute la région pour sa collection de quelque 10.000 disques compacts et 7.000 disques microsillons et musicassettes dans les différents domaines de la musique classique, l'opéra, l'opérette, la musique rock, le folklore et la musique ethnique, le jazz, le blues, le rythm and blues, la chanson française, la littérature, la musique de films, l'humour, la variété, les bruitages, les cours de langues enregistrés et les disques didactiques, les contes, chansons et danses pour enfants, ...

Le Discobus a considérablement élargi son offre de service par :

— une collection de 1.000 cassettes audio formant une bibliothèque parlante contenant des romans, des contes pour enfants, des aventures, des inter-

views d'auteurs ou d'artistes, des œuvres originales et des textes intégraux lus et interprétés par leur auteur (collection accessible sur commande) ;

— une collection de 1.000 films « Classiques d'hier, d'aujourd'hui, de demain » (disponibles sur commande avec un délai de 15 jours) ;

— une collection de 2.000 vidéocassettes d'intérêt général, plus spécialement pour les enseignants, les éducateurs, les animateurs. Ces vidéogrammes couvrent les domaines des arts, du droit, de la justice, de l'écologie, de l'économie politique, de la géographie, de l'ethnologie, de l'histoire, des médias et de la communication, de la politique, de la philosophie, des sciences, des technologies, de la sociologie, des sports, des loisirs, ... en accès direct ou sur commande (catalogue en consultation et en vente) ;

— une collection de plus de 200 vidéocassettes sur le thème de l'« Education pour la Santé » (catalogue spécial en consultation et en vente) disponibles sur commande avec un délai d'une semaine à quinze jours ;

— une collection de 800 séries de diapositives dans les domaines de l'Histoire, des sciences, des arts, de la littérature, de la médecine, de la peinture, des contes pour enfants ... sur commande, avec un délai d'une à deux semaines. Le catalogue est en consultation et en vente dans le Discobus ;

— une collection de vidéocassettes musicales (en accès direct) consacrées aux grands opéras, aux concerts, à l'humour, ...

Le Discobus met l'accent sur son rôle d'outil à la disposition de l'enseignement, en favorisant l'accès des enseignants et des établissements scolaires et en leur offrant des conditions spé-

BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE



BIBLIOTHÈQUE DE CULTURE GÉNÉRALE
Avenue des Combattants 2
Tél. 41 0242

Horaire :
Lu, Ma, Me :
de 12 h à 19 h
Je, Ve, Sa :
de 10 h à 14 h

ciales. Ainsi, les enseignants en fonction peuvent obtenir une inscription individuelle gratuite en s'adressant directement au Discobus. A toutes les écoles et associations à caractère culturel et éducatif, la Médiathèque propose un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des programmes audiovisuels d'intérêt général.

Pour plus de renseignements : (081) 226284.

GARAGE SIMON s.p.r.l.



Agence locale à **Ottignies**

MECANIQUE - CARROSSERIE
CAR WASH

Rue du Monument 63 - Tél. 010/41 3224



lootvoet

Ramonages tous types
Membre fondateur
Fédération des Ramoneurs
Tél. 414245

PIERSON C'est BON



010/41.42.43

LE SENTIER « MAURICE CARÊME »

*Là-bas, au Blanc-Ry, se faufile
L'attirant sentier de la Dyle.
C'est une promenade que l'on aime
Sur les traces de « Maurice Carême ».*

*Des ondes du poète flottent dans l'air
En ce lieu rempli de mystère.
Que de marcheurs parcourent la piste
De cet inoubliable artiste !*

*C'est comme un nostalgique voyage
Où des douces senteurs se dégagent.
Le corps se charge d'émotion,
Libère des tendres sensations.*

*Les saules s'inclinent avec respect
Dans cet endroit un peu secret.
La rivière coule sereinement,
Serpente majestueusement.*

*C'est un site des plus paisible,
L'oasis des âmes sensibles
Au cœur des Ardennes brabançonnnes,
Où la grande « Dame nature » rayonne.*

*Loin des artifices et du bruit
Retrouvons la paix de l'esprit.
La joie, l'émerveillement durent,
Scellés dans l'écrin de verdure !*

Mme P. Tock-Bernardy

LES ALLUMETTES MAGIQUES

Nous souhaitons évoquer ici la création au Centre Culturel, devant une salle comble, d'un ballet monté par Gudrun Bury, professeur de danse, et ses élèves de l'Académie de Musique.

Tout le monde connaît le conte d'Andersen « La petite fille aux allumettes ». C'est une très jolie histoire mais plutôt triste...

Gudrun Bury a voulu créer son ballet « Les Allumettes magiques » en s'inspirant du thème du conte d'Andersen mais en voulant avant tout en faire une histoire gaie, une histoire qui finit bien !

C'est la raison pour laquelle son ballet porte un titre différent du conte d'Andersen.

Pour monter ce ballet, il a fallu penser à sélectionner les musiques en fonction de la succession des différentes scènes à inclure dans le décor du premier acte (la rue), ainsi que les scènes du deuxième acte dans le décor du palais des songes.

Il fallait aussi être à même de réaliser ces décors. Ils le furent — très bien d'ailleurs — par une petite équipe (de danseuses adultes) dirigée de main de maître par Fabienne Trolard-Stoll, (la fée hiver dans le ballet), qui a réellement des doigts de fée puisqu'elle a aussi conçu et réalisé la quasi totalité des 162 costumes du spectacle, avec beaucoup de talent.

Au niveau des éclairages des scènes, la précieuse et amicale collaboration de Guy Dejean, technicien en chef du Centre Culturel, a permis de réaliser les

éclairages les mieux appropriés aux circonstances et aux désirs du professeur pour les 25 scènes du spectacle.

Apprendre à évoluer sur un grand plateau et à connaître de mémoire plusieurs chorégraphies, cela prend du temps, beaucoup de temps. Ce travail dura environ 6 mois, car en plus, apprendre de nouveaux pas et continuer les exercices techniques de la danse classique restent indispensables à la bonne évolution des cours.

Notre mention spéciale est allée à Sandra Peiffer, la petite fille aux allumettes.

PÈRE BRUNO

HOMMAGES ET REMERCIEMENTS

Certains parmi nos lecteurs ont bien connu le Père Bruno Reyners dans ses fonctions sacerdotales. D'autres se souviennent de son œuvre salvatrice accomplie au courant de la dernière guerre. D'autres encore ont eu l'occasion de le cotoyer lors de son séjour au Chenoy où il est décédé en 1981.

Tout récemment le Conseil communal lui a rendu hommage en donnant son nom à une place située en face de l'église du Petit-Ry.

Au cours de l'année prochaine, les organisations judéo-chrétiennes feront apposer une plaque commémorative sur la place qui porte son nom. A cette occasion, une plaquette-souvenir sera éditée qui relatera la vie de ce héros au grand cœur.

Si vous possédez des documents, photos ou autres souvenirs susceptibles d'être publiés, prenez contact avec Jean Geismar, 16 rue de Pinchart (Tél. 41 54 87).

Merci à tous.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges (Céroux-Mousty)
Tél. 010/61 24 33

- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

SPORTS

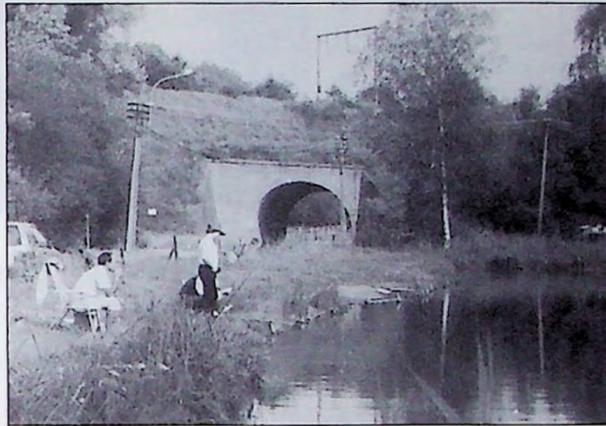
L'ÉTANG DU BUSTON

Nous évoquons d'autre part la décision prise par le Conseil communal de placer les étangs et le bois du Buston sous statut public.

L'inquiétude perçue chez les membres du Comité de pêche placé sous la responsabilité d'Alphonse Puttevels a fait place à la satisfaction.

Il faut savoir que le comité entretient et réempoissonne régulièrement l'étang. Le club compte 45 membres. Ils paient une cotisation annuelle de 3.000 F leur donnant droit de s'adonner autant de fois qu'ils le souhaitent à leur sport favori.

Au Buston, on pêche la truite mais aussi des écrevisses.



Récemment le groupe de travail a tenu une réunion très positive pour faire du Buston un endroit agréable pour tous.

VÉLO TOUT TERRAIN

Faites avec nous une balade en VTT : rendez-vous le dimanche à 10 h en face de l'église du Petit-Ry.



Renseignements :
J.C. Delepoux
Tél. 41 18 30

JOUER AU GOLF

C'EST POSSIBLE ET PAS CHER

Au bout de la superbe drève de Lauzelle, à deux pas de la ferme du même nom, nous avons rencontré le Président du Golf de Louvain-la-Neuve.

« Beaucoup de vos lecteurs, nous confie-t-il, ont entendu parler du golf situé au bord de la Nationale 4. Certains ne savent pas encore qu'il existe ici une école de golf,

la première en Belgique, et un Golf-Club.

L'école de golf comprend un practice avec des cibles et un éclairage nocturne. Le parcours de 4 trous est conçu spécialement pour l'entraînement. Le restaurant permet de prolonger la détente. Le Golf-Club met à la disposition des amateurs un parcours de 18 trous, un des plus beaux de Belgique.

Notre petite équipe a beaucoup travaillé pour aménager cet ensemble. Tous les équipements sont opérationnels sauf le Club-House qui sera installé dans « Le Clocheton » en cours de rénovation.

Nous accordons une réduction aux habitants de l'entité. Les demandes sont nombreuses mais la capacité du terrain n'est pas illimitée. En plein été, nous ne pouvons accepter que 240 joueurs par jour. Le mieux est de s'inscrire dès à présent ! »



VOLLEY-BALL

INVITATION

En avril et mai dernier, nous vous invitons à assister aux plays-offs de deuxième régionale francophone auxquels notre cercle, le Volley-Ball Club RFM Ottintois, participait. Vous vous rappelez donc la demi-finale contre Malonne (défaite par 2-3 à l'aller, mais victoire et qualification par 1-3 chez les Namurois), ainsi que la finale malheureuse contre Evere (3-2 à l'aller et défaite 1-3 au retour). Pour un petit set, notre club avait loupé la montée au sein de l'élite francophone.

Cette année, avec la disparition des plays-offs, l'objectif de l'équipe fanion du club est de terminer aux places d'honneur et surtout de préparer un « six » compétitif pour la saison 1991-1992 en aguerrant quelques jeunes du club. Le Volley-Ball Club RFM Ottintois évolue donc toujours en deuxième régionale, ce qui correspond en fait à la Nationale 4.

Le spectacle offert par les joueurs est de qualité : ils frappent fort,

ils bougent beaucoup, ils sautent haut et ils plongent bien. Alors, ils vous attendent nombreux lors de leurs rencontres à domicile pour les encourager et les porter vers la victoire.

Rencontres à domicile

Elles auront lieu au Complexe Sportif de Brocroy.

Dimanche 23.12.90 à 17 h 30 :
RFM Ottintois - Jambes

Dimanche 27.01.91 à 17 h 30 :
RFM Ottintois - Thuillies

Dimanche 17.02.91 à 17 h 30 :
RFM Ottintois - DB Woluwe

Dimanche 03.03.91 à 17 h 30 :
RFM Ottintois - Gerpinnes

Dimanche 17.03.91 à 17 h 30 :
RFM Ottintois - Wasmuel

Adresse de contact :
2 bte8 Clos du Quadrille
Tél. : 41 96 25 ou 41 98 47.

CONCOURS 50



1



2



3



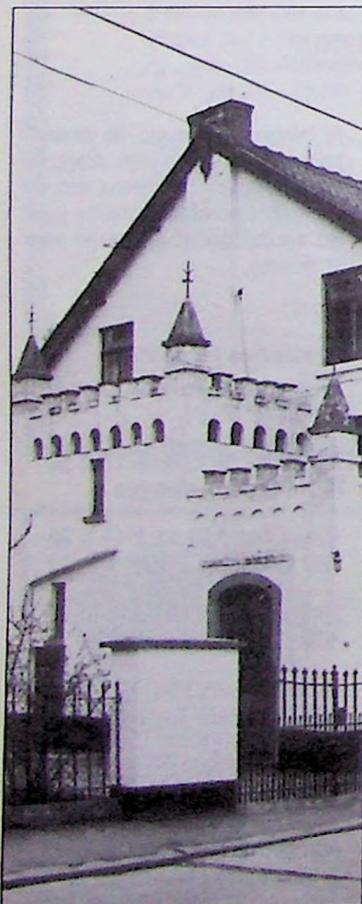
4



5



6



10



9



8



7

Notre Bulletin sort son cinquantième numéro aujourd'hui.

Depuis 1977 notre but a toujours été de mieux vous faire connaître votre Ville. Il nous paraît donc opportun de vous faire participer à un petit jeu qui mettra votre perspicacité à l'épreuve.

Il vous suffira de nous écrire en plaçant en face du numéro de la photo, le nom de la rue où se situe le bâtiment ou l'objet montré. Nous attendons vos réponses pour le 10 janvier au plus tard. De très nombreux prix récompenseront les gagnants.

Bonne chance !

**Envoyez vos réponses :
Avenue des Combattants 30**

LA HAIE DE RÉSINEUX

UN EXEMPLE À NE PAS ENCOURAGER

La haie fait partie de notre patrimoine naturel. Elle délimite et protège notre environnement.

Il en existe de plusieurs sortes dont celle de résineux n'est pas la moins courante dans notre paysage de lotissements résidentiels. Elle constitue de remarquables brise-vent mais, trop dense, elle est source de tourbillons. Tourbillons larges jusqu'à une distance égale à 2 fois la hauteur de la haie, auxquels il faut ajouter les tourbillons serrés jusqu'à une distance égale à 5 fois cette même hauteur. Le résultat est négatif.

Au cours des années 60 la haie de conifères a connu le plus grand succès. A tel point que notre environnement en est littéralement envahi. Ce type de haies débouche sur une monotonie de formes et de couleurs. Les substances secrétées par les racines sont nuisibles à la vie du sol. Les conifères ne constituent pas un type d'habitat favorable à l'installation d'une faune utile aux jardins. Tous les sols ne sont pas appropriés à ce type de haie, ce qui constitue une source de déboires et de parasites de toutes sortes. Enfin, ces haies sont coûteuses à l'achat.

La haie de conifères retient trop d'eau et ne permet pas une pénétration rapide vers la nappe phréatique. Cette situation a une



La très belle affiche réalisée par A. BUZIN illustre la couverture de la brochure consacrée à la haie, éditée par le Ministère de la Conservation de la Nature.

Vous y trouverez la liste et les caractéristiques des différents plants préconisés pour créer une belle haie.

autre conséquence : retard dans les cultures de printemps.

La haie de conifères taillée en ligne droite n'escamote pas les arêtes trop dures des constructions modernes. Elle ne remplit donc aucune fonction urbanistique. Mal ou peu taillée, elle développe un écran d'ombre trop important pour les jardins voisins et est à l'origine de bien des querelles inutiles.

Sous prétexte de rechercher une intimité justifiée (maisons aux larges baies vitrées et sans rideaux et jardins où il fait bon se mettre à l'aise en été) on y plante trop de haies de conifères alors qu'on peut obtenir le même effet et de bien meilleurs résultats avec des espèces à feuillage caduc (les feuilles tombent en automne) ou persistant (troène, laurier-cerise, houx...).

Pour terminer, rappelons l'article 35 du Code Rural :

« Il n'est permis de planter des arbres de haute tige (1 mètre et plus) qu'à la distance consacrée par les usages constants et reconnus et, à défaut d'usage, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparatrice de deux héritages pour les arbres à haute tige et à la distance d'un demi-mètre pour les autres arbres et haies vives ».

J. DESMET

LES BULLES DÉMÉNAGENT

Les bulles de recyclage placées en face de l'église Saint-Géry à Limelette sont déplacées près de la Palestre, avenue Léon Fournet.

AVIS AUX UTILISATEURS

Le Collège échevinal attire l'attention des utilisateurs des bulles sélectives de récupération sur le fait qu'il est primordial pour assurer le recyclage des produits de les trier avec soin et de respecter scrupuleusement la destination de chaque bulle.

Il est constaté que les bulles à verre contiennent de plus en plus de plastique, ce qui est préjudiciable à la qualité du produit récupéré.



lootvoet
Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 41 42 45

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43



- Réunions
- Banquets

(20 à 150 personnes)

2 salles isolées - Matériel de projection
Menus à partir de 500 F.

LA PALESTRE

Limelette
(010) 41 09 00

PARTICIPATION

APPROUVÉ

Séance du 11 septembre 1990

Le Conseil communal décide d'appliquer à partir du 1.10.91 le nouveau tarif sur les consommations d'eau (C.I.B.E.) :

— Redevance annuelle anticipative et forfaitaire par logement : 120 F ;

— Prix du m³ consommé : 39 F.

Il décide de prolonger l'affiliation de la Ville à l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon pour un terme de 30 ans prenant cours le 10 février 1992.

Il approuve l'acquisition pour cause d'utilité publique d'une parcelle de terrain de 21 ares 83 ca destinée à l'agrandissement du cimetière de Rofessart et à l'aménagement d'un parking.

L'Assemblée décide de constituer un groupe de travail chargé d'établir les grandes lignes d'un projet d'affectation publique de l'ensemble du site constitué par le bois et les étangs du Buston.

Elle approuve le cahier des charges relatif au projet d'achat et placement d'éléments de sustentation, de matériel électrique, d'accessoires fixes et de location et montage de guirlandes lumineuses destinées à la décoration de la Ville durant la période des fêtes de fin d'année.

Le Conseil communal décide l'acquisition de la statue érigée devant l'immeuble du CPAS.

Il approuve différents emprunts pour :

— l'amélioration du chemin des Hayettes, de la rue du Réservoir et d'une partie de la rue de la Chapelle (Mousty) ;

— la construction d'un puits pour piétons au Vieux Chemin de Namur ;

— aménager un piétonnier d'accès à la ferme du Douaire ;

— le traitement antimérule au presbytère de Mousty ;

— le remplacement de la chaudière et la réfection des vitrages à l'église de Rofessart ;

— restaurer une ancienne statue de Ste-Anne Trinitaire conservée à l'église de Mousty.

Il approuve enfin le cahier des charges et le projet de la première phase d'aménagement du terrain de football en gazon synthétique de Limelette pour un montant estimé à plus de 14 millions.

Séance du 29 septembre 1990

L'Assemblée prend acte de la démission de Mme Liliane Vrebos-Delcourt, conseiller CPAS, et procède à la vérification de pouvoirs et à l'installation de sa suppléante, Mme Madeleine Piron-Remy, artiste bien connue dans l'entité.

Le Conseil communal approuve l'organisation des surveillances et garderies dans les écoles communales pour l'année 1990-1991.

LE POINT

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

LA DÉMOCRATIE EN DIRECT

Franc succès des 4 Assemblées publiques en cette fin d'année :

beaucoup de monde, des questions pertinentes, des problèmes précis... bref : des réunions animées au contact direct et chaleureux.

De Céroux à Louvain-la-Neuve, de Limelette à Ottignies-Centre comme à Mousty, c'est le schéma de structure (voir numéro précédent), qui a servi d'épine dorsale aux questions de la population.

Le Centre de Recherche et d'Etudes en Aménagement du Territoire a pris bonne note de vos remarques, qui compléteront fort utilement l'étude déjà menée par le CREAT, disponible en librairie et qui peut être consultée dans les bibliothèques publiques.

Si vous n'avez pas encore renvoyé votre formulaire (bleu) « Schéma de structure », il n'est

pas trop tard, ... mais il est grand temps !

Merci à ceux qui ont bien voulu collaborer aussi concrètement à un des volets essentiels de notre politique de Participation ; leur présence active nous aidera à faire en sorte que la Ville vous ressemble...

Et rendez-vous à tous fin 1991 !

NORD-SUD

AIDER LE CETRI

Connu à Ottignies Louvain-la-Neuve et bien au-delà de nos frontières de par son action concrète en faveur des peuples lut-

tant pour leur développement, le Centre Tricontinental - CETRI - assure également un secteur important d'information-documentation concernant ces sujets.

François Houtart, qui anime le CETRI, nous signale un besoin urgent de collaboration. En effet,

les contraintes budgétaires de la Région Wallonne ayant supprimé les projets du Troisième Circuit de Travail - TCT -, l'équipe s'est retrouvée « dégraissée » bien malgré elle.

Si donc vous pouvez assurer une permanence deux fois par semaine au Centre de Documen-

tation en recevant et conseillant les gens dans l'esprit de l'équipe, contactez dès que possible :

*François Houtart au CETRI
rue Ste-Gertrude 5
1348 Louvain-la-Neuve*

Tél. (010) 45 08 22.



Iootvoet

Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 41 42 45

PIERSON
Cesi BON



010/41.42.43

**La Nuit
Le Bruit nuit
Pensez-y !**

BILAN, VŒUX ET PERSPECTIVES

L'année 1990 se termine.

Sur le plan communal, elle restera heureusement celle de l'aboutissement de réalisations résolument entreprises sous l'ancienne majorité conduite par l'efficace et omniprésent Yves du Monceau.

Qu'il nous suffise d'évoquer, par exemple, les nouvelles affectations de la Ferme du Douaire, le carrefour Saint-Jean des Bois ou la liaison directe entre la chaussée de La Croix et Louvain-la-Neuve. Ces travaux routiers, effectués malgré l'opposition farouche mais stérile de l'actuelle majorité communale, n'ont aucunement pesé sur les finances communales.

Des améliorations moins spectaculaires ont aussi été apportées, avec notre participation, dans la modernisation des équipements complémentaires des services administratifs et scolaires.

Mais, pour les contribuables de notre municipalité, l'année 1990 aura été la plus sinistre (jusque maintenant !) pour l'accroissement excessif et continu de la fiscalité communale imposée par l'insolite coalition au pouvoir, en contradiction flagrante avec les besoins réels et ... les promesses électorales.

La seule explication de cette ponction fiscale découle de l'incapacité de l'actuelle majorité, cependant présidée par un ministre (on comprend qu'il soit tellement contesté !) à obtenir, comme auparavant, une quote-part équitable et suffisante dans le Fonds des communes et dans le subventionnement du plan triennal des travaux. Des millions ont ainsi été perdus et il a donc fallu compenser cette insuffisance notoire par une majoration importante de l'imposition foncière, la création de nouvelles taxes et redevances et l'augmentation de celles qui existaient.

C'est évidemment plus facile, mais plus coûteux pour le citoyen.

Vœux et perspectives

L'année 1991 — la 3^{ème} (déjà) de la législature communale en cours — est imminente.

A cette occasion, les conseillers communaux et CPAS du groupe des « intérêts communaux » présentent, avec enthousiasme, leurs vœux de bonheur à l'ensemble de la population.

Nous regrettons évidemment de n'être autorisés à le faire que tout à la fin du Bulletin communal et au travers de caractères quasi illisibles.

Nos souhaits n'en sont que plus sincères.

Nous pensons au bonheur personnel et familial des uns et des autres, que ce soit dans les activités professionnelles, scolaires ou de loisirs sportifs et culturels ou que ce soit dans les relations communautaires de quartier ou communales.

Que se poursuive et prospère cette vie associative de qualité tellement ancrée dans tous les milieux de notre ville et de nos villages, en valorisant l'esprit d'accueil qui a toujours prévalu dans toutes les sections d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Poursuivre et parfaire

Au cours de l'année 1991 et d'ici la fin de la législature communale, il sera beaucoup question, à Ottignies Louvain-la-Neuve, du « schéma de structure » (précédemment : plan général d'aménagement) pour l'ensemble de l'entité et de « P.P.A. » (plans par-

ticuliers d'aménagement), surtout dans le centre d'Ottignies.

Pour nous, il s'agit essentiellement de poursuivre et de parfaire le développement d'Ottignies Louvain-la-Neuve, en fonction d'objectifs clairement établis par les responsables politiques, après consultation de la population et sur base d'une planification spatiale et d'une programmation des équipements concertées avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux du développement.

C'est dans cette perspective de continuité et d'adaptation naturelle et volontariste que nous nous inscrivons positivement dans la démarche engagée en vue de l'élaboration d'un schéma de structure, une condition indispensable de participation à la décentralisation administrative en matière d'urbanisation.

D'autant plus volontiers que nous nous y étions engagés dans notre programme électoral et que le coordonnateur est précisément le C.R.E.A.T. (centre de recherche en aménagement du territoire de l'U.C.L.), auteur de projet du plan de secteur qui, en 1979, confirma pour l'essentiel le plan général d'aménagement initié dès 1961, approuvé provisoirement en 1966, adapté ensuite pour accueillir l'U.C.L. et approuvé définitivement en 1972 et complété par une dizaine de plans particuliers d'aménagement (p.p.a.).

Ottignies fut alors une des rares communes wallonnes à s'engager résolument dans la planification concertée, permettant ainsi aux responsables des différentes instances publiques et privées d'encourager et de maîtriser le développement local dans une perspective régionale et même internationale.

Avec son université et son parc scientifique, Ottignies Louvain-la-Neuve a dorénavant conquis son titre attractif de « technopole ».

Le mérite en revient incontestablement à Yves du Monceau, Michel Woitrin, André Oleffe et d'autres, bien sûr, qui partageront cette volonté prospective.

Pour nier ces réalités, il faut être amnésique ou détracteur partisan.

Nous aurons l'occasion, au cours de l'année 1991 (et des suivantes), de rafraîchir des mémoires et surtout de veiller à la continuité dans le progrès, en fonction des besoins et des moyens nouveaux en urbanisation.

Pour le groupe des « I.C. »
Jean SONDAG

INFOS DERNIÈRES

LA CARTE « S »

La carte « S » constitue un passeport culturel pour les séniors.

Elle est diffusée par la Communauté française et permet d'obtenir des tarifs préférentiels auprès des organismes culturels (théâtres, musées, concerts...)

Cette carte est personnelle et est délivrée gratuitement par le Service social communal, avenue des Combattants 40, aux personnes âgées de 60 ans et plus.



Des glaces royales
pour le plaisir
du palais

Avenue Reine Astrid 23
1340 Ottignies L.L.N.
Téléphone (010) 415184



	Prix par personne sans meringue	Prix par personne avec meringue		Prix par personne sans meringue	Prix par personne avec meringue
1. La bûche de Noël	85 F.	100 F.			
Traditionnelle ou enrobée de meringue italienne <i>Pour 4,6,8,10,12 personnes</i>					
2. Le sabot du Père Noël	85 F.	100 F.			
Traditionnel ou enrobé de meringue italienne <i>Pour 6 ou 10 personnes</i>					
3. La luge du Père Noël	—	130 F.			
Meringuée et agrémentée de nougatine <i>Pour 4 ou 8 personnes</i>					
4. La crèche ou le chalet	—	130 F.			
Une ravissante chaumière enneigée en toit de nougatine <i>Pour 4,8,12,16 personnes</i>					
5. La corbeille	130 F.	—			
Garnie de boules de sorbets exquis <i>Pour 6 ou 10 personnes</i>					
6. La corne d'abondance	180 F.	—			
Une création en nougatine déversant son flot de sorbets les plus fins <i>À partir de 10 personnes</i>					
7. L'ananas givré			120 F.	—	
Un délicieux sorbet exotique rehaussé de morceaux d'ananas confits <i>De 6 à 8 personnes</i>					
8 - 9. Le cœur de l'an neuf			85 F.	100 F.	
Traditionnel ou enrobé de meringue italienne <i>Pour 4,6,8,10,12 personnes</i>					
10. Le cantier			95 F.	—	
Un gâteau glacé sur fond de nougatine habillé de son nœud de fête <i>Pour 4, 6 ou 8 personnes</i>					
11. La grappe de raisins			95 F.	—	
Toute en légèreté, toute en abondance <i>Pour 6,8,10,12 personnes</i>					
12. Les manolettes givrées			65 F.	—	
Une saveur exquise pour ce sorbet délicat <i>Par personne</i>					

Nos gâteaux glacés sont fourrés à la vanille et au choix de

GLACE

moka - chocolat - praliné

SORBETS

*framboise - poire - fruits de la passion
supplément : 10 F. par personne*

PARFAITS

*cointreau - nougat
supplément : 20 F. par personne*

*En magasin, un large éventail de glaces au litre
et de sorbets au demi-litre.*

SORBET AU CHAMPAGNE SUR COMMANDE

Commande pour les 21 et 28 décembre 1990 au plus tard